



Contrat cidre 2022

Producteur

Cécile Logeay
Ferme de Mésenguy
2 rue de Mésenguy 60390 Villotran
03 44 84 46 88

Adhérent

Nom
adresse
téléphone

Les signataires du présent contrat s'engagent en 2021 pour au moins une distribution

15/12-09/02-13/04-15/06-07/09

Engagements de l'adhérent :

- préfinancer la production
- participer aux distributions

Engagement du producteur partenaire :

- livrer des produits de qualité issus de sa production
- être transparent sur ses méthodes de travail et sur la fixation du prix
- visite de son exploitation pendant la durée du contrat.

Constitution du panier

La Ferme de Mésenguy propose deux types de cidre BIO issu de pommes de ses vergers, du cidre brut et du cidre doux, ce dernier étant peu sucré.

Indiquer le nombre de bouteilles souhaitées pour chaque distribution :

Colis	Prix unité	15/12	09/02	13/04	15/06	07/09
Cidre brut	3,50 €	x3,5	x3,5	x3,5	x3,5	X3,5
Cidre doux	3,50 €	x3,5	x3,5	x3,5	x3,5	X3,5
Total	X					

Établir de 1 à 5 chèques du montant de la commande. Possibilité de regrouper les paiements. Les chèques sont libellés à l'ordre de « **EARL de Mesenguy** » et remis en totalité à la signature du contrat au référent Cidre de l'AMAP.

Banque	Numéro du chèque	Montant	Date de livraison
			15 /12
			9/02
			13/04
			15/06
			07/09

Ce contrat est élaboré pour une période de neuf mois.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire*, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur